

JEAN-ARNOLD VINOIS
CONSEILLER À L'INSTITUT JACQUES DELORS

« L'Union énergétique, c'est l'optimisation de nos ressources au niveau européen »

Retraité de la Commission européenne où il était directeur du marché intérieur à la DG Énergie il y a un an, Jean-Arnold Vinois a co-rédigé un volumineux rapport* pour l'Institut Jacques Delors sur l'Union énergétique. C'est le premier expert interrogé par *Enerpresse* sur sa vision de l'Union énergétique, qui agite le landerneau bruxellois depuis des mois. La Commission européenne présentera son projet le 25 février.



Enerpresse - Pour vous, c'est quoi, « l'union énergétique » ?

Jean-Arnold Vinois - Pour le dire simplement, et dans la ligne du concept de Communauté européenne de l'énergie proposé par Jacques Delors en 2010, ça signifie que vous prenez le meilleur de chaque État membre et que vous le combinez ensemble, dans un esprit de concurrence, de coopération et de solidarité. Il faut aller au-delà des trois piliers de 2007 – compétitivité, durabilité et sécurité d'approvisionnement – et regarder le bouquet énergétique et chacun de ses vecteurs en termes d'optimisation de nos ressources. Le marché intérieur est l'outil pour réaliser cela, mais il faudra beaucoup de volonté politique pour en faire une réalité.

Pourquoi optimiser les ressources ?

L'adéquation de la production, si elle est seulement considérée au niveau national, est l'approche la plus coûteuse pour les citoyens et la plus dommageable pour le bon fonctionnement du marché intérieur. Pour réaliser la meilleure adéquation de la production en Europe, ENTSO-E [l'association européenne des gestionnaires de réseau de transport d'électricité, *ndlr*] devrait être autorisée par les États membres à coordonner les flux d'électricité en temps réel. Les autorités nationales ne le permettent pas parce qu'elles voient encore la sécurité d'approvisionnement comme une affaire de souveraineté. Mais la sécurité d'approvisionnement au niveau national n'a pas de sens si en même temps vous êtes en train de créer un marché intégré. Celui-ci devrait pouvoir assurer la sécurité d'approvisionnement de tous les États membres.

Mais il ne fonctionne pas, et surtout au niveau du marché de détail...

Alors que le marché de gros organisé au niveau européen fonctionne, le talon d'Achille du système européen est aujourd'hui le marché de détail. Au moment du 3^e paquet [les 3^e directives de libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz, *ndlr*], l'UE n'a pas traité des réseaux de distribution à cause de leur complexité et de la diversité des situations. Mais une des revendications de l'Union énergétique est de changer de la perspective de l'offre à celle de la demande. Nous devons nous pencher sur les consommateurs et sur les outils dont ils ont besoin pour gérer leur consommation énergétique. Ces outils pourront venir du secteur de l'énergie lui-même (fournisseur ou distributeur) ou bien d'entreprises extérieures comme Nest (qui appartient maintenant à Google) ou Opower, qui émergent de la révolution de l'internet. Je pense que ce sera très difficile de donner plus de pouvoir au consommateur au niveau européen dans le marché de détail tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Les compagnies énergétiques ne pourraient-elles pas offrir ces services aux consommateurs ?

Les compagnies font face à un défi existentiel, comme on peut le voir avec leur valeur boursière qui a été divisée par trois. La discussion actuelle sur les mécanismes de rémunération de capacité

provient du manque d'anticipation des conséquences de la réduction de la demande causée par une meilleure efficacité et la gestion de la demande, tout comme leur réticence à investir dans les renouvelables. Ils ont pris à la légère les objectifs pour 2020, croyant que l'efficacité énergétique et les renouvelables n'arriveraient pas, tout en continuant à investir dans le gaz. Certes, la crise économique n'a pas contribué à améliorer leur situation.

Pour revenir à l'Union énergétique, que faut-il faire aujourd'hui ?

Dans notre rapport, nous disons tout d'abord que nous avons besoin d'un marché intérieur qui fonctionne correctement – c'est la façon d'optimiser les ressources. Il faut améliorer plusieurs choses, mais en premier la mise en œuvre de ce qui a été décidé. On trouve encore des prix régulés dans une quinzaine d'États membres ! Si vous parlez de marché, alors laisser le marché fonctionner et donner des signaux aux investisseurs et aux consommateurs. La Commission doit agir avec autorité pour s'assurer que les règles sont appliquées. Regardez les procédures d'infraction ces dernières années : Barroso (ancien président de la Commission européenne, *ndlr*) a peut-être été trop gentil, sans doute à cause de la crise. Si vous voulez vous faire respecter, vous devez poursuivre les États fautifs.

Et que penser de la décision d'autoriser le Royaume-Uni à accorder une aide d'État à la centrale nucléaire d'Hinkley Point C, que certains ont critiqué comme une attaque directe envers le marché intérieur ?

Regardez comment ça s'est fait : rapidement, juste avant la fin du mandat de la Commission en octobre. Personnellement, c'est discutable, vu l'importance d'un tel cas. Pour revenir au marché intérieur, celui du gaz a mieux fonctionné après 2009, à cause de la crise [Ukraine-Russie]. Pour l'électricité, un black-out agirait probablement comme une sonnette d'alarme et on gagnerait à l'anticiper. L'interdépendance est là. Quand les Français connaissent une vague de froid et que tout le monde met en marche ses radiateurs électriques en même temps, ça tire trop sur la capacité. La France pourrait recevoir de la capacité supplémentaire de la part de ses voisins. Cela demanderait une coopération régionale poussée afin de mettre en commun les ressources en cas de stress. C'est peut-être parce qu'EDF est une compagnie nationale qu'ils n'ont pas vraiment prévu de le faire. Ils ont compté sur l'exportation de leurs excédents mais pas sur les importations. Ils préfèrent des solutions nationales qui coûtent plus aux consommateurs. L'Union énergétique signifie la solidarité dans ces cas-là. Nous avons entrepris des tests de résistance dans le gaz et la recommandation était qu'il fallait plus d'interconnexions, plus de coopération pour bâtir sur l'interdépendance et plus de solution communes. Dans l'électricité, c'est pareil, mais cela ne se fait pas encore.

Êtes-vous en train d'arguer pour un marché de capacité au niveau européen ?

Non. On devrait avoir, comme pour le gaz, des évaluations de vulnérabilité, des plans d'action préventive et des plans d'urgence. On pourrait même les établir sur une base régionale. On en parle dans le Règlement de 2010 sur la sécurité d'approvisionnement en gaz mais il n'y a pas d'équivalent pour l'électricité. Là, on n'a qu'une directive obsolète de 2005, antérieure au 3^e paquet. Nous avons besoin d'un Règlement pour la sécurité d'approvisionnement en électricité, aujourd'hui, pour encadrer au niveau européen, les contraintes d'adéquation de la production, les possibles marchés de capacité, le rôle de l'approche régionale, les plans d'action préventive et d'urgence, la coordination des GRT, etc. Je crois que la Commission est en train d'en préparer un.

La priorité immédiate est donc de régler les problèmes du marché intérieur. Et ensuite ?

Jusqu'ici, c'est de la politique énergétique classique, un prérequis. Mais l'Union énergétique va au-delà. Nous avons identifié dix étapes [à plus long terme] (*cf. encadré*). D'abord, vous partez de la demande, pas de l'offre. Ça change la perspective. L'intérêt des fournisseurs, c'est de vendre

plus de mètres cubes [de gaz], plus de kWh. Si la demande est le point de départ, vous allez vers une autre économie, un service au consommateur. Là, il y a un gros potentiel. On peut probablement réduire la demande électrique de 30 %, avant même de parler de l'offre. Et ce n'est pas difficile : isolation des bâtiments, maîtrise de la demande, etc. Ensuite, on a besoin d'une stratégie énergétique avec l'innovation pour moteur. Il faut dépenser de l'argent, mais pas sur le déploiement des technologies existantes – comme on l'a fait sur le solaire et sur l'éolien – mais sur l'innovation technologique effective. Si on ne le fait pas, les Chinois le feront. Ils sont tellement affectés par la pollution atmosphérique qu'ils mettent le paquet pour traiter ces problèmes. Et ils arrivent en Europe. Ils vont rapidement s'emparer d'Alstom de Siemens ou d'ABB si ceux-ci ne réagissent pas vite. Nous avons aussi besoin d'une politique industrielle pour l'énergie.

Comment démarrer une telle stratégie d'innovation industrielle ?

Il faut mettre ensemble les gens de l'énergie et ceux des télécoms. Nous avons de bonnes entreprises mais il nous faut une « Vallée de l'énergie » du genre de la Silicon Valley. L'argent est là, et pas seulement via le Plan Juncker, mais aussi Horizon 2020 [pour la R&D] et les fonds structurels [pour le développement régional]. Le manque de projets est peut-être le problème, mais aussi un manque d'imagination. Nous proposons aussi dans notre rapport de s'intéresser à l'éducation. La R&D dans l'énergie est proche de zéro les dix dernières années, à l'exception d'EDF (surtout dans le nucléaire). Pour les autres, c'est proche de zéro, comparé à leur chiffre d'affaires. Ils se contentent de vendre des kWh ou des mètres cubes [de gaz] à leurs clients. Et aujourd'hui, ils paient le prix de leur manque d'innovation. Si l'Europe veut encore jouer un rôle dans l'énergie d'ici une dizaine d'années, il faut résoudre ça.

Que proposez-vous d'autre, pour réaliser une Union énergétique ?

La pauvreté énergétique doit faire partie de la politique sociale, pas de la politique énergétique. Il faut regarder tous les aspects, y compris les logements dans lesquels vivent les personnes défavorisées, mais pas que les factures, sinon, vous traitez les conséquences, pas le problème dans son ensemble. Il faut des partenariats public-privé pour la coopération et le développement pauvres en carbone. Nous pouvons combiner notre expertise en renouvelables avec des fonds d'aide pour l'Afrique et l'Asie afin d'aider les gens à avoir accès à l'électricité.

Il faudrait également beaucoup plus de visibilité pour la politique énergétique : il faudrait un [discours de l'] État de l'Union énergétique. Nous proposons aussi une agence d'information sur l'énergie et le climat, comme aux États-Unis.

Croyez-vous à une plateforme commune d'achat de gaz ?

Un mécanisme d'achat *ad hoc* en accord avec les règles de concurrence et de marché intérieur pourrait se justifier. Mais nous avons surtout besoin de diplomatie énergétique. L'UE devrait utiliser ses compétences en commerce extérieur [conférées par le traité, ndlr] pour promouvoir les intérêts énergétiques européens. L'UE devrait avoir une politique européenne vis-à-vis des entreprises des pays tiers qui viennent en Europe.

10 étapes vers l'Union énergétique

Propositions de l'Institut Jacques Delors

- 1. Un nouveau modèle économique de croissance - un déplacement de l'offre à la demande.**
- 2. Une stratégie industrielle soutenue par l'innovation.**
- 3. Investir dans l'éducation sur les défis et les comportements autour de la transition énergétique**
- 4. Une politique énergétique sociale.**
- 5. Une gouvernance innovante conduisant à un État de l'Union énergétique.**
- 6. L'unité dans la diversité - optimisation des ressources et des infrastructures.**
- 7. Une politique commercial extérieure pour la promotion et la défense des intérêts économiques durables de l'UE.**
- 8. Des partenariats public-privé européens pour une coopération et développement pauvre en carbone.**
- 9. Une diplomatie énergétique européenne – un message unique à plusieurs voix.**
- 10. Une agence d'information européenne sur l'énergie et le climat : une plateforme commune d'analyse, de compréhension et de prospective.**

A-t-on besoin d'un changement de traité pour faire avancer le projet d'Union énergétique ? Faire en sorte que le bouquet énergétique ne soit plus une seule compétence nationale, par exemple ?

Absolument pas. Tout ce que nous disons dans notre rapport, on peut le faire avec ce qui existe dans les traités et instruments légaux existants. L'optimisation des ressources signifie la solidarité, et celle-ci est dans le traité de Lisbonne depuis 2010.

En quoi l'Union énergétique est-elle différente de ce qui existait avant ?

Il en existe des morceaux ça et là. Ce que nous proposons, c'est une approche holistique pour satisfaire tout le monde. Parce que c'est une réalité européenne : il faut donner quelque chose à chaque État membre. Et on a plus de chance d'y arriver aujourd'hui grâce aux progrès réalisés ces dix dernières années. Les acteurs comme ENTSO-E et les régulateurs sont organisés au niveau européen. Ils sont conscients qu'il existe un marché européen. LA question à résoudre est celle de la volonté politique. On n'intéresse les chefs d'État et de gouvernements que si on vient avec quelque chose de global et de séduisant. Il faut leur raconter une histoire convaincante. Celle de 1985 était le marché intérieur, quand Jacques Delors est devenu président de la Commission européenne. Une Union énergétique pour gérer la transition énergétique [vers une économie faible en carbone] est le projet qui mérite une histoire convaincante aujourd'hui. Les lignes directrices politiques du président Juncker sur l'Union énergétique sont tout à fait claires : ce n'est pas la politique énergétique qu'on a faite jusqu'ici. C'est beaucoup plus et l'Institut Jacques Delors est heureux d'offrir un argumentaire possible aux institutions européennes.

* De la Communauté européenne de l'énergie à l'Union de l'énergie - Une nouvelle proposition politique - Rapport par Sami Andoura, Jean-Arnold Vinois et Jacques Delors – Janvier 2015 (à retrouver ici : <http://lc.cx/R2e>).

Propos recueillis par notre correspondant permanent à Bruxelles